

Akendengue chante Gorée

Pierre Akendengué, Gérald Arnaud

DANS **AFRICULTURES** 2006/2 n° 67 , PAGES 124 À 126
ÉDITIONS **AFRICULTURES**

ISSN 1276-2458

ISBN 2296005829

DOI 10.3917/afcul.067.0124

Date de mise en ligne : 22/12/2013

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-africultures-2006-2-page-124?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Africultures.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Akendengue chante Gorée

Entretien avec Pierre Akendengue

PIERRE AKENDENGUE A ÉTÉ L'UN DES PREMIERS MUSICIENS AFRICAINS RECONNUS EN FRANCE ET EN EUROPE, AU DÉBUT DES ANNÉES 1970. SON DIX-HUITIÈME ALBUM, INTITULÉ *GORÉE*, EST DÉDIÉ À CETTE ÎLE SÉNÉGALAISE, DEVENUE LIEU DE MÉMOIRE ET DE PÉLERINAGE POUR TOUS CEUX QUI REFUSENT D'OUBLIER LA TRAITE NÉGRIFIÈRE. PLUS GÉNÉRALEMENT, C'EST UNE SPLENDEIDE DÉNONCIATION DE TOUTES LES FORMES D'EXPLOITATION ET DE SOUMISSION.



PIERRE AKENDENGUE © GÉRALD ARNAUD

GORÉE VIENT DE SORTIR JUSTE AU MOMENT OÙ LA FRANCE COMMÉMORAIT POUR LA PREMIÈRE FOIS L'ESCLAVAGE ET LA TRAITE. EST-CE UNE COÏNCIDENCE, OÙ AVEZ-VOUS CHOISI DÉLIBÉRÉMENT CETTE DATE ?

C'est un pur hasard. Je travaillais à ce projet d'album depuis de longues années, pour des raisons très personnelles. J'avais écrit la chanson « Gorée » en français, et je l'avais chantée au Centre culturel français de Libreville, il y a six ou sept ans. Un ami français, Richard Louvier, qui avait assisté à ces concerts, avait été très ému. C'est lui qui m'a suggéré de faire un disque entier sur Gorée. Je n'étais pas très convaincu, mais il m'a relancé il y a trois ans, et je me suis mis à écrire une série de chansons sur ce fameux lieu de passage pour les esclavagistes.

Pourquoi Gorée ? L'Europe a organisé la traite négrière, les rois et chefs africains l'ont alimentée, comme l'a bien résumé Wole Soyinka. Il y a un crime contre l'humanité avec un double partage de responsabilité, qui appelle à la nécessité d'un travail de mémoire sur cette double culpabilité, celle des Européens d'une part, et d'autre part celle de ceux qui ont vendu leurs frères. On ne doit rien passer sous silence dans cette triste histoire. À terme, ne sommes-nous pas tous condamnés à mieux vivre ensemble, avec toutes nos différences, pour qu'une telle ignominie ne puisse plus jamais arriver : ceux qui ont amené l'argent pour acheter les esclaves, ceux qui ont vendu leurs frères et ceux qui ont été vendus par leurs frères ? L'esclavage, c'est nier l'humanité de l'autre. Comme j'ose espérer que la conscience collective évolue vers la reconnaissance de l'autre comme être humain, j'espère que l'esclavage disparaîtra dans l'avenir, même s'il existe encore aujourd'hui un peu partout, même chez nous en Afrique. Il faut en parler. Si nous n'en parlons pas, nous les Africains, nous empêchons les détenteurs du savoir ancestral de dire la vérité, et de tout faire pour que de tels crimes ne puissent plus se perpétrer chez nous.

Si nous n'en parlons pas, nous n'aidons pas les descendants des principaux auteurs de ces crimes, du côté occidental, à dire tout ce qu'ils savent, et à apprendre aux enfants que de tels actes ne doivent plus se poser : à savoir, nier l'humanité de l'autre et le traiter comme un animal ou comme une chose. Le Code noir assimilait l'être humain à un « meuble ». Capturer des gens comme des animaux, les entasser et les enchaîner dans des cales de bateaux, c'était légal et même normal il n'y a pas si longtemps : le XIX^e siècle, c'était hier.

On estime aujourd'hui que sur sept Africains capturés, un seul en moyenne arrivait vivant en Amérique ou aux Antilles. Il perdait tous ses droits et était vendu aux enchères : la seule législation dont il dépendait était le droit de vie et de mort accordé à son maître. Ensuite, à la libération, quand il y eut l'abolition de l'esclavage, cette inhumanité s'est

prolongée : on a accordé des compensations aux maîtres, comme si c'était un cheptel qu'ils venaient de perdre. C'est peut-être cela le pire, dont il faut parler. Il ne suffit pas de célébrer l'anniversaire de l'abolition comme si cela avait été une bonne action. Il faut en parler de manière à donner un éclairage nouveau sur les rapports entre le Nord et le Sud. Tant qu'on n'aura pas exhumé toutes ces choses, tant qu'on n'en parle pas de manière simple, factuelle, et aussi fraternelle, tant que l'on ignore cette page de l'histoire de l'humanité, on exacerbe certaines rancœurs, et on suscite chez d'autres le désir de recommencer différemment de telles ignominies. L'esclavage, en tant que tel, doit être « sacralisé ».

On permet enfin aux Juifs, et à juste titre, de cultiver la mémoire de la Shoah, de l'Holocauste, en tant que l'un des plus grands crimes jamais commis contre l'humanité. Hélas, pour ce qui est de l'esclavage et de la traite des Nègres, on a encore tendance à les banaliser, comme de simples faits historiques, parce qu'ils ont duré pendant des siècles.

Ce disque est pour moi un prétexte pour alimenter le débat et le mettre sur la place publique, de manière à ce qu'on ne puisse plus jamais le cacher. Je suis d'accord avec Christiane Taubira pour qu'on fasse une plus grande place à ce sujet dans les livres d'histoire, pas seulement en France mais dans le monde entier, y compris en Afrique.

Il faut que tous les enfants du XXI^e siècle apprennent notamment comment l'esclavage a appauvri le continent africain au profit de l'Occident, car cette saignée est l'une des principales causes des problèmes actuels de l'Afrique. Certains historiens parlent aujourd'hui de cent millions de victimes, car ceux qui ont survécu en tant qu'esclaves ont eu de la « chance » ! On oublie trop souvent que les plus nombreuses victimes sont ceux qui sont morts en résistant à la capture, ceux qui n'ont pas supporté le calvaire de la marche vers les ports ou la traversée de l'océan.

QUE PENSEZ-VOUS DE L'IDÉE D'UNE INDEMNISATION DES DESCENDANTS DE TOUTES CES VICTIMES ?

Je ne suis pas partisan d'une indemnisation financière des États africains, car elle reviendrait à effacer la culpabilité de nos anciens rois qui ont vendu leurs propres frères, en échange de l'argent qu'on donnerait à nos rois actuels. Je pense qu'il faudrait une politique de « réparation publique », comme le réclame Christiane Taubira. La meilleure réparation est d'apprendre à tous les enfants, partout dans le monde, cette histoire de l'esclavage mais aussi et surtout ce qu'ont été les civilisations africaines avant la colonisation. Mais il faut aller plus loin. Je suis pour l'égalité entre les « cosmovisions ». Toutes les cultures se valent, il y a des valeurs importantes dans chacune d'entre elles. Il faut aussi apprendre aux enfants ce qu'étaient les civilisations précolombiennes avant les conquêtes. Je suis sûr que ces réparations d'ordre moral auraient beaucoup plus d'effets positifs que des réparations pécuniaires, qui ne profiteraient qu'à une minorité.

Le plus important aujourd'hui, c'est que cette histoire sorte de l'ombre, qu'elle soit désormais enseignée et transparente. Je voudrais que tout le monde sache par exemple que le 23 août 1791 est la date de la première insurrection des esclaves à Saint-Domingue, que treize ans plus tard Haïti est devenu la première « république noire », alors que les rois africains continuaient à vendre leurs frères aux négriers.

Je suis pour qu'on apprenne aux enfants que la France n'a aboli définitivement l'esclavage qu'en 1848, soixante ans après la Révolution française dont on nous a tant parlé à l'école, même en Afrique. Je suis pour l'initiative de Jacques Chirac qui a institué le 10 mai comme date de commémoration et de réflexion sur l'esclavage.

Je suis pour tout ce qui peut faire que ces données historiques soient désormais présentes dans la conscience de chacun ; pour tout ce qui fera enfin reconnaître l'esclavage et la traite des esclaves comme un crime contre l'humanité, le plus meurtrier de toute l'histoire.

LA DERNIÈRE LOI QUI A ABOLI OFFICIELLEMENT L'ESCLAVAGE EN AFRIQUE, C'ÉTAIT EN 1984 EN MAURITANIE. LA TRAITE DES ESCLAVES EXISTE ENCORE SOUS SA FORME LA PLUS VIOLENTE DANS CERTAINES RÉGIONS COMME LA SOMALIE OU LE SUD DU SOUDAN, SANS PARLER DE L'ESCLAVAGE DES ENFANTS QUI SE PERPÉTUE DANS UNE GRANDE PARTIE DU CONTINENT...

L'esclavage a toujours existé, malheureusement. C'est triste à dire, mais il fait partie des échanges commerciaux entre civilisations. Les Arabes ont pris des millions d'esclaves en Afrique, et en échange ils nous ont donné l'islam. Les Européens ont fait la même chose en pire. Ils nous ont offert en échange le christianisme, puis la doctrine des Droits de l'Homme : donnez-nous quelques millions d'esclaves, donnez-nous vos richesses naturelles, et nous, on vous donne la liberté, l'égalité et la fraternité ! La France nous a offert en plus la langue française, les Anglais nous ont donné le sens du commerce. Cependant il ne faut pas confondre l'esclavage et la maltraitance. Les deux sont condamnables, mais pas comparables.

C'est vrai qu'une certaine forme d'esclavage est traditionnelle en Afrique. L'esclavage pratiqué par les négriers était un fait voulu, prémédité, légiféré. Le maître qui avait des esclaves était vénéré, il s'en glorifiait, le nombre d'esclaves qu'il possédait faisait partie de son statut social, et c'était légal. La maltraitance existe aujourd'hui en Afrique, mais il y a des lois et des conventions internationales qui l'interdisent. Ceux qui pratiquent l'esclavage aujourd'hui sont obligés de se cacher, donc même si le résultat est à peu près équivalent pour les victimes, on ne peut pas vraiment comparer ces deux réalités. Des lois existent, il faut les appliquer, et que tous ceux qui possèdent ou vendent encore des esclaves soient pourchassés et condamnés durement. Heureusement les lois d'aujourd'hui protègent les esclaves, alors qu'au temps de la traite, elles ne protégeaient vraiment que les maîtres. La situation n'est donc pas comparable.



VOUS ÊTES ALLÉ À GORÉE ?

Bien sûr. J'y suis allé pour la première fois en 1997, lors d'une tournée qui avait été organisée par Philippe Conrath, avec Ismaël Lô. Nous avons visité ensemble la Maison des esclaves, et quand on a vu cela, on ne peut jamais l'oublier. Ce souvenir est au cœur de mon disque. Mais des « Gorée » il y en a des dizaines, depuis la côte de Mauritanie jusqu'aux rivages du Mozambique. Il y a eu des centaines de forts et de comptoirs par où sont passés des millions d'esclaves. Gorée n'est qu'un symbole. Pour moi, cette île représente cette histoire douloureuse, ce devoir de mémoire et surtout de vigilance, pour que plus jamais une histoire pareille ne revienne. C'est aussi pour moi un symbole de fierté, parce que les esclaves affranchis et leurs descendants, par leurs luttes et leurs conquêtes, ont acquis des droits. Je pense au travail d'un Martin Luther King, mais aussi à des gens aussi divers que Michael Jordan, Gilberto Gil, Aimé Césaire ou Maryse Condé, qui sont chacun ou chacune à sa façon des pôles d'excellence.

PROPOS RECUEILLIS PAR **GÉRALD ARNAUD** À PARIS, AVRIL 2006.

AKENDENGUE : *GORÉE* (LUSAFRICA / SONY-BMG) (VOIR AUSSI LA CHRONIQUE DE L'ALBUM SUR LE SITE AFRICULTURES.COM)